



TERRITOIRES URBAINS

La lettre de France urbaine

Métropoles, CU, CA, villes centres et pôles métropolitains



125

Jeudi 15 mars 2018

A la Une

Journées Nationales de France urbaine, les 5 et 6 avril à Dijon



La 2e édition des Journées Nationales de France urbaine sera accueillie par Dijon Métropole, présidée par **François Rebsamen**, les 5 et 6 avril prochains. Après le succès d'Arras en 2017, ces journées seront l'opportunité pour tous les maires des grandes villes, président(e)s des grandes agglomérations et des métropoles de France de se réunir autour de visites, d'ateliers et séances plénières pour poursuivre l'esprit insufflé par Arras, celui de l'autonomie, de la responsabilité, du dialogue mais surtout celui de l'indispensable « Alliance des territoires ».

A noter, ces journées se dérouleront en présence du Premier ministre, **Édouard Philippe**. La ministre de la Culture, **Françoise Nyssen** est également attendue lors de l'atelier n°5.

Au travers d'ateliers thématiques, il s'agira de faire le point sur les avancées obtenues notamment en matière



financière ou institutionnelle mais aussi de préparer les échanges futurs avec les différents acteurs autour de huit thèmes.

Atelier n°1 : Contractualisation financière grandes collectivités/État : où en est-on ?

Atelier n°2 : Quelle(s) stratégie(s) agricoles et alimentaires pour les territoires urbains ?

Atelier n°3 : Sport : vecteur de développement et de marketing pour les territoires

Atelier n°4 : Contrat et partage d'ingénierie : quelle contribution à l'Alliance des territoires ?

Atelier n°5 : L'éducation artistique et culturelle pour 100% des élèves : un objectif accessible ?

Atelier n° 6 : Sécurité, quelle nouvelle répartition des missions entre acteurs publics et privés dans les territoires ?

Atelier n° 7 : Refaçonner le territoire grâce aux mobilités ?

Atelier n° 8 : Gemapi, état des lieux et problématiques de la prise de compétence dans les territoires urbains

La plénière du vendredi matin, qui sera par ailleurs retransmise en direct sur le site de France urbaine, se déroulera en plusieurs temps.

Après l'accueil et l'ouverture par **François Rebsamen**, maire de Dijon, président de Dijon Métropole et **André Rossinot**, secrétaire général de France urbaine et président du Grand Nancy, la première séquence donnera l'occasion à certains élus de présenter des exemples concrets de solidarité territoriale et sociale mise en œuvre chez eux : **Christian Estrosi**, maire de Nice et président de la Métropole Nice Côte d'Azur ; **Jean-Louis Fousseret**, maire de Besançon et président de la CA du Grand Besançon ; **David Kimelfeld**, président de la Métropole de Lyon ; **Johanna Rolland**, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole ; et **Frédéric Sanchez**, président de la Métropole Rouen Normandie.

A partir de 10h30, **Jean-Louis Borloo** interviendra pour présenter les grandes lignes de son plan pour les quartiers populaires, dans la suite de la mission que lui a confié le Président de la République en novembre dernier. Par ailleurs, les présidents de France urbaine et de l'AdCF, **Jean-Luc Moudenc** et **Jean-Luc Rigaut** signeront avec l'ancien ministre un accord-cadre, sur les responsabilités respectives des grandes villes, communautés et métropoles d'une part et de l'Etat, de ses agences et de ses services déconcentrés d'autre part, pour relancer une politique de cohésion urbaine performante et en correspondance avec les besoins des territoires et de leurs populations. Cet accord-cadre est l'aboutissement des rencontres des deux associations avec **Jean-Louis Borloo** depuis le début de l'année et de la session de travail et d'échanges organisée, à Paris, [le 21 mars sur la politique de la ville](#), en lien avec la FNAU.

Au cours de la troisième séquence de la matinée (11h-11h45), intitulée « Refonte de la fiscalité locale et solidarité territoriale », **Nathalie Appéré**, **Jean-Claude Boulard**, **Laurent Hénart** et **François Rebsamen** contribueront par leurs interventions à faire partager l'analyse et les propositions de France urbaine en matière de fiscalité. Trois temps sont prévus : l'expression des attendus de France urbaine (autonomie fiscale, valeurs locatives révisées, assiette fiscale large et responsabilisation fiscale des locataires) ; la présentation de la proposition d'architecture satisfaisant ce "cahier des charges" (totalité du foncier bâti au bloc communal, mise en place à un niveau modeste d'une contribution locale résidentielle, partage de la CVAE à 50/50 avec les régions) ; la démonstration du fait que le renforcement de l'efficacité de la péréquation doit être concomitant à la refonte de la fiscalité à proprement parler (« pas de chantier de réforme de la fiscalité sans chantier de réforme de la péréquation »).

Plus d'infos (programme, inscriptions...) sur le site en ligne dédié : <https://franceurbainedijon2018.fr>

En ce moment à France urbaine

[Pass culture, égalité femme homme, festivals et nouveaux contrats : programme chargé pour le](#)



[secrétariat permanent du CCTDC](#)

15 mars 2018

Le secrétariat permanent du CCTDC, conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel, s'est tenu le 8 mars 2018. Il rassemble les permanents des associations d'élus membres du CCTDC et le cabinet et les directions du ministère de la culture afin qu'ensemble ils échangent sur l'actualité du ministère.

Quatre sujets étaient à l'ordre du jour, qui pourraient être traités de manière plus approfondie au sein de la commission culture de France urbaine.

Egalité femme/homme

Le ministère de la culture s'est vu attribuer un double label égalité femme homme et diversité (label attribué en fonction de 25 critères énumérés au code pénal). Ce double label, qui s'applique ainsi à toutes les composantes du ministère, est aussi l'occasion de sa mise en œuvre dans les dispositifs tournés vers ses interlocuteurs. Il vise donc à trouver une articulation permanente du champ interne (au sein du ministère) et des politiques culturelles (qui viennent dans les institutions culturelles) dans tous ses champs d'intervention, de la manière dont les établissements d'ESR accueillent les étudiant(e)s, les programmations et ce que l'on voit sur les scènes, dans les musées... la diversité des talents ne semble pas se refléter réellement dans les salles et ailleurs.

L'Etat s'est engagé sur un plan d'action, auquel les établissements publics culturels (20 aujourd'hui) acceptent progressivement de se rallier. Le Président de la République a consacré l'égalité entre les femmes et les hommes comme grande cause pour la durée du quinquennat. Cela permettra de prendre des mesures pour passer d'une égalité de droit à une égalité en fait. Il faudra pour cela sanctionner la non-atteinte des objectifs, car au sein du ministère même on constate des écarts de 10% entre les salaires des hommes et ceux des femmes. Même chose pour les établissements publics, qui ne sont dirigés aujourd'hui que par 35% de femmes. L'objectif d'aller chercher les compétences chez les femmes pour qu'en 2022 le ministère puisse afficher une parité totale.

C'est ainsi que la direction et la programmation dans les structures labélisées et soutenues par les collectivités pourraient faire l'objet d'un travail conjoint de l'Etat et des collectivités. Les écoles d'ESR ont ainsi d'ores et déjà élaborés des chartes visant à donner au sein des enseignements des modèles de femmes.

Il en va de même pour la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Les écoles de musique, les conservatoires, sont aussi des lieux sur lesquels travailler les stéréotypes. Il est donc proposé que la commission culture de France urbaine engage une réflexion sur ce sujet : peut-être la réflexion pourrait-elle aller sur l'obligation d'intégrer la notion d'égalité dans tous les subventionnements de programmations. **Agnès Saal**, en charge de ces sujets au sein du ministère, pourrait venir en présenter les grandes lignes lors d'une prochaine commission.

Pass culture

L'application mobile initiée par la start-up d'Etat avance, grâce à des ateliers de travail organisés sur les territoires avec des jeunes et des acteurs culturels. Un premier test en beta devrait se faire dans le second trimestre dans les départements de la Seine-Saint-Denis, l'Hérault, le Bas-Rhin et la Guyane. Un comité d'orientation rassemblant l'ensemble des parties prenantes, et au sein duquel **Marc Chassaubéné**, adjoint à la culture auprès du maire de Saint-Etienne, est le représentant de France urbaine, s'est déjà réuni une fois autour de la ministre. L'articulation avec les dispositifs locaux est au cœur de la réflexion afin de développer une complémentarité avec les dispositifs des collectivités. Le CCTDC devrait regarder par exemple la répartition des rôles.

L'objectif de ce pass est toujours le même : ce sera une application mobile géo-localisée rendant toute la culture accessible, en présentant l'ensemble de la culture (théâtre, musique, livre..., mais aussi gastronomie, etc.). C'est donc la création d'un service public universel accessible à tous, mais pour lequel les jeunes de 18 ans seront crédités à hauteur de 500 euros. L'enjeu consiste à présenter au même niveau l'offre poussée par les collectivités et celles qui n'ont pas besoin de l'Etat pour être présentées, parce qu'elles bénéficient de toute la force publicitaire de certains grands groupes.

Le projet dans sa méthode s'appuie sur une start-up d'Etat, qui crée son application de manière itérative. Un déplacement sur les territoires, en visite à la ville de Strasbourg, à la région Grand Est, au département du Bas



Rhin ainsi qu'à l'université Robert Schumann a permis de travailler sur la notion de l'identification commune à partir des expériences locales existantes. La carte jeunes à Strasbourg s'appuie ainsi sur le numéro d'étudiant de l'université, et ce système sera repris dans le pass à Strasbourg puisque l'idée consiste à rechercher l'articulation avec les cartes existantes chaque fois qu'il en existe une.

La collectivité, au même titre qu'un théâtre privé, une librairie ou une salle de concert, sera invitée à pousser son offre culturelle sur le pass, par le biais de sa propre carte ou en complément de cette carte. Le pass s'adossera en outre aux partenariats identifiés par la collectivité. Comme il devrait y avoir dans le pass une notion de prescription, il est d'ores et déjà prévu un traitement différent de l'offre privées et des collectivités afin que ces dernières ne soient pas systématiquement dépassées par un marketing qui ne pourrait qu'être plus agressif.

Certains acteurs privés sont intéressés par l'accès qu'ils vont avoir auprès des jeunes et pourraient s'engager financièrement pour couvrir les 400 millions d'euros que le système coutera chaque année. La start-up porteuse du pass est à ce stade comme toute autre start-up en recherche de son modèle financier. Des idées existent, notamment autour des micros transactions ou du micro mécénat. Le ministère envisage déjà que toute l'offre ne soit pas présente dans un premier temps, et invite les collectivités à écrire à pass@culture.gouv.fr afin de se manifester pour demander à enregistrer son offre culturelle.

Mission permanente sur les festivals

L'inspecteur général de la culture **Serge Kancel** s'est vu confier une mission permanente sur les festivals, qui doit de manière explicite s'alimenter des travaux du CCTDC. Une première tâche consiste à identifier ce qui définit un festival : ce sont des moments festifs, pendant lesquels un esprit festivalier se développe. Les salons de toute sorte en seraient une manifestation, à l'exemple des salons littéraires, au delà des seuls festivals de musique ou de théâtre. Un référent festival est nommé par cette mission au sein du ministère, et ce sera donc une mission de long cours.

Un enjeu important de la mission consiste à donner les chiffres de la fréquentation de ces festivals, mais les chiffres issus des observatoires sont inégaux et il est difficile de les compiler en dehors de la musique actuelle, qui, parce qu'elle est appuyée sur une taxe, est très bien renseignée par le centre national de la chanson des variétés et du jazz (CNV). La sécurité des festivals et de toute sorte d'événements de ce type est intégrée dans le sujet.

La mission commande une réflexion économique et financière des festivals. Un travail de questionnement méthodologique est ainsi nécessaire : sur quel critère soutient-on un festival ? Cette question posée à l'Etat l'est de la même manière aux collectivités et il sera intéressant d'y réfléchir ensemble.

La question de la concentration est par ailleurs un sujet majeur, les grands investisseurs devenant producteurs, routeurs, artistes, etc. Et ceci implique que les meilleures dates sont réservées aux meilleurs artistes dans les meilleurs festivals, menant à une baisse progressive de la diversité de l'offre.

Deux synthèses doivent être adressées à la ministre chaque année, l'une avant l'été pour préparer la tournée des festivals par la ministre et la seconde en décembre pour synthétiser les résultats des festivals de l'été.

Le rôle structurant de certains festivals dans certains secteurs fera l'objet d'un examen spécifique, et l'animation des territoires, notamment ceux où l'offre culturelle est peu représentée, sera aussi un élément d'attention.

L'Etat ne pouvant soutenir tous les festivals, une priorisation sur les festivals liés aux lieux labélisés était jusqu'ici le critère premier. Mais sans évolution de doctrine du ministère, l'Etat doit être attentif aux petits festivals qui ont un rôle de dénicheurs de talents, quand bien même il est assez difficile de les suivre.

Serge Kancel souhaite émettre une forme de questionnaire à destination des collectivités pour leur demander de l'aider à identifier le plus grand nombre de festivals et la manière dont ils fonctionnent, ou leur manière de prioriser leurs subventions.

Les nouvelles contractualisations

La ministre a fait passer une circulaire aux DRAC pour leur donner le cadre des nouvelles conventions. Partant du postulat qu'il existe aujourd'hui près de mille conventions hors CPO (CLEA, CTL, ville et pays d'art et d'histoire, 75 pactes culturels...) entre le ministère et les collectivités et que 200 d'entre elles sont renouvelées chaque année



en moyenne tous les deux ou trois ans, la ministre a demandé aux DRAC de mettre en œuvre toutes les conventions à venir autour de projets initiés par les collectivités. La ministre ne veut pas imposer de modèle, et chaque convention se fera en fonction des besoins et des réalités de l'existant. Les conventions pourront préciser les engagements financiers des uns et des autres, ou pas.

Ce système est pensé pour permettre de ne pas faire table rase des conventions existantes, qui continueront d'exister d'être en vigueur. Seules vraies obligations présentes dans les nouvelles conventions : elles devront intégrer deux clauses, l'une sur la solidarité territoriale et l'autre sur l'éducation artistique et culturelle. Les conventions seront des conventions de projet partant d'une situation existante pour dessiner des perspectives de développement, de projet, d'expérimentation, d'innovation, tant pour les collectivités que pour l'Etat.

Le ministère espère tirer une cartographie de toutes les conventions existantes entre l'état et les collectivités. Par ailleurs, le volet culture sera renforcé au sein des CPER et des contrats de ville. Une nouvelle convention culture et santé devrait en outre être signée en novembre pour les partenariats DRAC/ARS, avec les collectivités. Une démarche similaire sera intégrée dans les contrats de ruralité.

Contact : [David Constans-Martigny](#)

Act'Urbaines

[Conférence Nationale des Territoires : le dialogue se poursuit](#)

15 mars 2018



Une nouvelle réunion de l'instance de dialogue de la Conférence Nationale des Territoires (CNT) s'est tenue à Matignon, le lundi 12 mars 2018, en présence du Premier ministre et de ministres (1) du gouvernement avec l'ensemble des associations d'élus locaux. **André Rossinot**, secrétaire général de France urbaine, président de la Métropole du Grand Nancy, représentait France urbaine à cette occasion.

Pas d'annonce mais un point d'étape sur différents sujets qui préoccupent les collectivités territoriales, tels que la modernisation de la fonction publique (dans le cadre du chantier « Action publique 2022 »), les dispositions de la réforme constitutionnelle (à savoir la différenciation et l'expérimentation), l'organisation territoriale de la justice, les questions environnementales... et un focus sur le financement des allocations individuelles de solidarité, sur la base des recommandations de la mission Richard-Bur.

L'occasion également de faire le point sur le sujet de la mise en œuvre de la contractualisation qui doit intervenir au plus tard à la fin du premier semestre 2018. Le dialogue se poursuit, notamment au sein du comité de suivi mis en place à la demande de France urbaine. Occasion également, par la voix d'**André Rossinot**, "de souligner la nécessité d'une nouvelle approche de l'examen des projets de loi de finances, pour ce qui concerne les collectivités locales, permettant une plus grande lisibilité et dotant les assemblées de capacités

renforcées de compréhension et d'analyse".
S'il n'a pas procédé à des annonces, **Édouard Philippe** a toutefois donné rendez-vous en mai pour réunir à nouveau l'instance de dialogue et traiter de la fiscalité locale à cette occasion. La prochaine Conférence nationale des territoires devrait avoir lieu en juin consacrée à l'Europe des territoires.

En fin de réunion, le ministre de la Transition écologique et solidaire, **Nicolas Hulot**, a évoqué notamment les contrats de transition écologique et l'importance de l'économie circulaire et a également annoncé le lancement, avant le mois de juin, d'assises de l'eau qui devraient aborder les questions de la Gemapi et des Agences de l'eau.

(1) Les ministres présents autour du Premier ministre : Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement, Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, Gérard Collomb et Jacqueline Gourault pour le ministère de l'Intérieur, Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, et son secrétaire d'État, Sébastien Lecornu, Nicole Belloubet, garde des Sceaux et Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des comptes publics.

Contact : [Franck Claeys](#)

[Les élus de France urbaine reçus par Eric Lombard, directeur général de la Caisse des dépôts](#)

15 mars 2018



Le 7 mars 2018, la Caisse des dépôts recevait le petit bureau de France urbaine à l'Hôtel de Pomereu.
A la suite de l'ordre du jour de l'association, **Eric Lombard**, Directeur général de la Caisse, a présenté le projet de regroupement de l'ensemble des activités à destination des territoires. Ce projet d'ensemble et d'intérêt général a l'ambition d'assurer un meilleur service en développant plus encore l'utilité sociale des missions à destination des acteurs territoriaux. La Caisse des Dépôts souhaite ainsi renforcer et valoriser son activité de soutien au développement des territoires. Les échanges entre les membres de France urbaine et **Eric Lombard** ont également porté, dans le cadre des réformes actuelles, sur le déploiement des dispositifs proposés par la Caisse des dépôts concernant le logement social, en lien avec les pouvoirs publics. Il a été rappelé par les élus de France urbaine l'importance du traitement des zones prioritaires et des QPV, mais également de la prise en compte de l'alliance des territoires. La Caisse, partageant ces priorités, déploie un mouvement visant à territorialiser son offre et répondre à ces différents enjeux.
Enfin, **Jean-Luc Moudenc**, président de l'association, a rappelé à **Eric Lombard** les inquiétudes des élus quant



à la question des garanties des collectivités portant sur l'univers du logement social.

Contact : [Chloé Mathieu](#)

[Rendez-vous France urbaine, AdCF, Fnau : vers une nouvelle politique de cohésion urbaine, le 21 mars](#)

15 mars 2018



France urbaine et l'Assemblée des Communautés de France, en partenariat avec la Fédération nationale des agences d'urbanisme, organisent une rencontre consacrée à la cohésion urbaine, en présence de **Jean-Louis Borloo**, mercredi 21 mars à 9h30.

Pour vous inscrire [c'est ici](#)

Le programme, [c'est ici](#)

Contact : [Emmanuel Heyraud](#)

[Les Journées Granvelle à Besançon, les 20 et 21 mars 2018](#)

13 mars 2018



Le Grand Besançon et la CCI du Doubs, avec le soutien de la Région Bourgogne Franche-Comté, organisent les « **Journées Granvelle** », qui se déroulent chaque année au printemps à Besançon autour d'un thème directeur traité sous différents angles : économique, scientifique, sociologique et artistique.

Les "Journées Granvelle" se dérouleront les 20 et 21 mars prochain, à la Maison de l'Économie, sur le thème « **L'Intelligence Artificielle au service des citoyens et des entreprises?** ».

Le premier vice-président de France urbaine, **Jean-Louis Fousseret**, Président du Grand Besançon, Maire de Besançon lancera les travaux, le 20 mars, avec **Dominique Roy**, Président de la CCI du Doubs.

- un évènement annuel, à haute valeur ajoutée, de dimension nationale, ouvert à des intervenants de haut niveau,

- des rencontres, dédiées à l'économie, à l'innovation et aux grandes questions de société qui se réinventent sous l'impact du numérique,

- un rayonnement visant à renforcer la visibilité nationale

et internationale du Grand Besançon, à valoriser ses domaines d'excellence, à transformer les atouts en flux d'affaires et en emplois, au bénéfice des entreprises et des habitants.

Tout au long de l'année, se tiendront également sur le territoire et hors du territoire (notamment lors de salons professionnels et d'évènements à Paris) des évènements labellisés « Journées Granvelle Besançon ».

Contact Grand Besançon : [Laurence Da Silva](#)

Inscription : www.journees-granvelle-besancon.fr

[La démocratie participative à tous les étages](#)

15 mars 2018



Les Rencontres nationales de la participation se sont déroulées du 6 au 8 mars 2018 à la Métropole Européenne de Lille (MEL), sous l'égide du think tank Décider Ensemble, créé en 2005 à la demande de **Serge Lepeltier**, alors ministre de l'Ecologie, dans le but de réunir les acteurs de la société française afin de créer et diffuser une culture de la décision partagée.

Ces Rencontres ont notamment permis de mettre en exergue l'innovation démocratique au service des territoires, eu égard aux enjeux de concertation et de participation citoyenne. La densité des échanges et des débats, forte de la participation exceptionnelle de plus de 700 personnes, confirme l'intérêt - et le besoin - grandissant du dialogue citoyen.

Dans son propos d'ouverture, **Bernard Gérard**, maire de Marcq-en-Baroeul et vice-président de la MEL, annonçait comme évident le recours de l'expertise des citoyens pour gérer la démocratie au quotidien.

La séance plénière, questionnant l'intérêt des citoyens à la vie publique, a permis de dresser des constats, tantôt amer, à l'instar de **Loïc Blondiaux**, universitaire en sciences politiques, quant aux « institutions censées représenter les Français qui s'en désintéressent progressivement, donnant parfois l'impression de les trahir », tantôt plus mesuré, à l'image de **Patrick Bernasconi**, président du CESE, qui se refuse à penser que les Français partagent cette vision « noire » de la démocratie, même s'il partage le constat d'une crise de la représentativité et le besoin réel d'expression des citoyens. Pour **Yves Sintomer**, professeur de science politique à l'Université Paris – VIII, « tout l'enjeu de la participation est justement de remédier à l'immobilisme des institutions ».

Pauline Véron, adjointe à la maire de Paris en charge de la démocratie locale et de la participation citoyenne a



plaidé pour la mise en place au sein du système scolaire de solutions pratiques afin d'insuffler des pratiques collaboratives et participatives, à l'instar de certaines écoles parisiennes au sein desquelles les élèves votent pour les projets de l'école. Parmi les initiatives portées par la ville de Paris, une Halle Civique va ouvrir ces portes à Belleville (20e), espace collaboratif accessible à l'ensemble des acteurs de la participation citoyenne et de l'innovation démocratique.

Comment permettre à la démocratie participative de devenir une démocratie représentative ? La transformation du CESE souhaitée par **Emmanuel Macron**, lors de son discours de Versailles, propose d'en faire une « chambre du futur », une interface de concertation entre les pouvoirs publics et la société civile. A l'instar de la ville de Grenoble, dont un dispositif permet aux habitants d'influer sur les politiques municipales.

Techniciens et élus à la participation sont revenus sur les grands défis à venir en matière de participation : quelle gouvernance ? quel apport du design thinking ? Comment intégrer durablement le citoyen dans la construction des politiques publiques ?

Au regard des enjeux qui se profilent et afin d'intégrer la nécessaire participation citoyenne, France urbaine va prochainement lancer un Groupe projet Participation citoyenne qui réunira élus et techniciens des grandes villes, agglomérations et métropoles à la participation, dans le but de soumettre des propositions visant à prioriser les attentes des collectivités territoriales, concernant notamment le devenir des instances participatives, avec le dessein de réunir les conditions d'une nouvelle dynamique participative.

Contacts :

[Béatrice Clayssen](#)

[Sébastien Tison](#)

[Calendrier parlementaire semaine du 12 mars 2018](#)

15 mars 2018



Calendrier parlementaire de la semaine du 12 mars 2018

Initiatives villes et agglos

[Un projet lyrique commun et ambitieux porté par Angers, Nantes Métropole et Rennes](#)



La ville d'Angers, Nantes Métropole et la ville de Rennes, ont décidé, en février 2018, d'un rapprochement entre Angers-Nantes Opéra (ANO) et l'Opéra de Rennes, afin de favoriser les conditions d'une production et d'une diffusion lyrique de qualité sur leur territoire. Insuffler une nouvelle dynamique, exemplaire à l'échelle nationale, en faveur d'une politique lyrique plus concertée, développer et diversifier les publics de l'art lyrique et préserver une proposition lyrique de haut niveau dans le Grand Ouest sur la base d'un nouveau modèle économique.

« Le rapprochement entre Angers Nantes Opéra (ANO) et l'Opéra de Rennes constitue une excellente nouvelle pour la culture dans le Grand Ouest. Il marque notre ambition commune d'oeuvrer au dynamisme et à l'accessibilité de l'art lyrique, dans un esprit de coopération au service du territoire et de ses habitants », se félicitent **Nathalie Appéré**, maire de Rennes, **Christophe Béchu**, maire d'Angers, président de la CU Angers Loire Métropole et **Johanna Rolland**, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole.

Au terme d'une étude permettant d'analyser l'opportunité et la faisabilité de différentes hypothèses de rapprochement, les trois collectivités, ont décidé un rapprochement dont les moteurs sont l'institution d'un espace permanent de coopération et de partenariat artistique.

Désormais, la mise en place de cette nouvelle coopération va pouvoir entrer dans sa phase opérationnelle avec la création au printemps 2018 de l'association inter-collectivités porteuse de la démarche.

Plus d'infos [Ici](#)

Communiqués de presse

15 mars 2018

[Lancement des contrats financiers État/collectivités : France urbaine compte maintenir le dialogue](#)

Agenda

21 mars 2018

[Vers une nouvelle politique de cohésion urbaine, un rendez-vous France urbaine, AdCF, FNAU, le 21 mars 2018](#)

28 mars 2018

[Commission Education , le 28 mars 2018](#)

05 avril 2018

[Journées nationales de France urbaine - 5 & 6 avril 2018 à Dijon](#)



16 mai 2018

[Commission Education, le 16 mai 2018](#)

17 mai 2018

[Commission politique de la ville et cohésion sociale France urbaine/AMF/Ville & Banlieue, le 17 mai 2018](#)

16 mai 2018

[Conseil d'administration, le 16 mai 2018](#)

24 mai 2018

[Commission urbanisme, logement, mobilités FU/ADCF avec la FNAU, le 24 mai 2018](#)

06 juin 2018

[Commission Finances, le 6 juin 2018](#)

30 mai 2018

[Commission Santé France urbaine/AMF, le 30 mai 2018](#)

12 juin 2018

[Commission DDTE, le 12 juin 2018](#)

20 juin 2018

[Commission Education, le 20 juin 2018](#)

20 juin 2018

[Commission Sécurité, le 20 juin 2018](#)

26 juin 2018

[2e édition Rencontres des finances publiques de France urbaine](#)

27 juin 2018

[Assemblée générale, le 27 juin 2018](#)

19 septembre 2018

[18e édition de la Conférence des Villes](#)

13 novembre 2018

[Commission urbanisme, logement, mobilités FU/ADCF avec la FNAU, le 13 novembre 2018](#)

Directeur de la Publication : Olivier Landel

Territoires urbains : une publication du Pôle communication-Information

France urbaine - 22, rue Joubert – 75009 Paris www.franceurbaine.org

URL source: <http://oldfu.inexine.net/publications/territoires-urbains/territoires-urbains-ndeg125-lettre-hebdomadaire-france-urbaine>